

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**FORETS-CHATEL-SUR-MOSELLE**

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE CHATEL-SUR-MOSELLE

Numéro SIRET : 21880094400041

POSTE COMPTABLE : 088019 SGC EPINAL

**Compte financier unique (M57\_A)**

**Voté par Nature**  
**BUDGET ANNEXE**

**ANNEE 2022**

# Sommaire

## Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCE](#)

	Origine des données	Page
<b>I. Informations générales et synthétiques</b>		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	6
B2	Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	8
B3.2	Liste des établissements publics créés	9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	12
D	Bilan synthétique	13
E	Compte de résultat synthétique	14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	16
<b>II. Exécution budgétaire</b>		
A	Modalités de vote du budget	17
<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1	Dépenses d'investissement	18
A1.2	Recettes d'investissement	19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	20
A2.2	Recettes de fonctionnement	22
<i>Vue détaillée</i>		
B1	Dépenses d'investissement	23
B2	Recettes d'investissement	25
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	26
D1	Dépenses de fonctionnement	30
D2	Recettes de fonctionnement	31
<b>III. États financiers</b>		
A	Bilan	32
B	Compte de résultat	36
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	38

## IV. États annexés

## A. Présentation croisée et agrégée

A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur

## B. États annexés patrimoniaux

B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition par structure de dette	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3.1	État des provisions	Ordonnateur
B7.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B8.1.1	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B8.3	État des contrats de partenariat public-privé	Ordonnateur
B8.4	État des autres engagements donnés	Ordonnateur
B8.5	État des engagements reçus	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur

## C. États annexés budgétaires

C1.1	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur

	Origine des données	Page
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
	<i>D. Autres éléments d'information</i>	
D1	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
D2.1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur
D7	Actions de formation des élus	Ordonnateur
	<b>V. Arrêté et signatures</b>	
A	<a href="#">Arrêté et signatures</a>	Ordonnateur / Comptable
		40

## I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES

1  
A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1758

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	871964,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	31,54
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	137,43
3	Dépenses d'équipement brut / population	7,55
4	Encours de dette / population (2)	
5	DGF / population	
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	0,2295
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	0,7704
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	0,7704
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	0,0000

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



**I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE**

**I**  
**B1**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	59 310,00	241 529,00	300 839,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	241 610,07	241 610,07
	Restes à réaliser	C	29 806,00	0,00	29 806,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	59 310,00	131 948,96	191 258,96
	Dépenses réalisées (1)	E	13 275,54	55 451,63	68 727,17
	Restes à réaliser	F	42 239,38	0,00	42 239,38
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-13 275,54	186 158,44	172 882,90
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	53 770,96	53 770,96
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-13 275,54	239 929,40	226 653,86
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-12 433,38	0,00	-12 433,38
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-25 708,92	239 929,40	214 220,48

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE**

**I**  
**B2**

	Montant
<b>Section de fonctionnement</b>	
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	186 158,44
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	53 770,96
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	239 929,40
<b>Section d'investissement</b>	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-13 275,54
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-13 275,54
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-12 433,38
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-25 708,92

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.



**I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ**

I  
B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité supplémentaire ou sans fiscalité propre.





**I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS**

I  
B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------	--------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
  - soit de la seule autonomie financière.
- Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



**I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE**

**I**  
**B3.3**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



<b>I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	
<b>1</b>	<b>EXECUTION DU BUDGET - RAR DEPENSES</b>
<b>C1</b>	

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
22	Opération d'équipement n° 22	2 159,00
23	Opération d'équipement n° 23	40 080,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL</b>		(ii) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL</b>		(i) 42 239,38

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.



<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	
<b>1</b>	<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>
<b>C2</b>	

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	<b>29 806,00 (iii)</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	29 806,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	<b>0,00 (iv)</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.



**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

	I	D
<b>ACTIF NET (1)</b>		
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
Immobilisations incorporelles (nettes)		288,99
Subventions d'investissement versées		-0,39
Autres immobilisations incorporelles		130,62
<b>Immobilisations corporelles (nettes)</b>		<b>53,77</b>
Terrains	754,35	186,16
Constructions		321,84
Réseaux et installations de voirie		
Réseaux divers		
Installations techniques, agencements et matériel		
Immobilisations mises en concessions ou affermées		
Autres		
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>		
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		
<b>Immobilisations financières (nettes)</b>		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>754,35</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Stocks		4,65
Créances	274,28	42,98
Charges constatées d'avance		
Trésorerie		
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>274,28</b>	<b>47,63</b>
Comptes de régularisation (III)		
Écart de conversion actif (IV)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>1 028,63</b>	<b>1 028,63</b>
<b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
Apports et subventions d'investissement		
Neutralisations et régularisations		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant		
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>		<b>981,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit		
Dettes financières et autres emprunts		
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>		
<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes non financières		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>		<b>47,63</b>
<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>		
<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>		<b>47,63</b>
Comptes de régularisation (III)		
Écart de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>1 028,63</b>

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations



<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>1</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>		<b>E</b>
<b>POSTES</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>		
Ventes de biens ou prestations de services	241,61	
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion		
Production stockée et immobilisée		
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)</b>	<b>241,61</b>	
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats et charges externes	11,63	
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)	7,54	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	36,28	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>	<b>55,45</b>	

<b>I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>		<b>E</b>
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>		
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>	186,16	
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)</b>	186,16	



## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

### TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

I  
F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)		Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l' assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
	SP	Gazole			
<b>Part régionale des ressources</b>					
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>					
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,00		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement	0,00		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>					
Taxe d'habitation	0,00		0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00		0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00		0,00	0,00	0,00
CFE	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.





**II – EXECUTION BUDGETAIRE**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

**II**  
**A**

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,50% pour la section d'investissement et 7,50% pour la section de fonctionnement.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire :

- budgétaire par délibération N°... du ...



**II – EXECUTION BUDGETAIRE**  
**DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**II**  
**A1.1**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	59 310,00	13 275,54	22,38	42 239,38
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>59 310,00</b>	<b>13 275,54</b>	<b>22,38</b>	<b>42 239,38</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, Régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Charges d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>59 310,00</b>	<b>13 275,54</b>	<b>22,38</b>	<b>42 239,38</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>59 310,00</b>	<b>13 275,54</b>	<b>22,38</b>	<b>42 239,38</b>
<b>001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>59 310,00</b>	<b>13 275,54</b>	<b>0,00</b>	<b>42 239,38</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041



## II - EXECUTION BUDGETAIRE

### RECETTES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

II  
A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	29 806,00	0,00	0,00	29 806,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>29 806,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 806,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	29 504,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>29 504,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>59 310,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 806,00</b>
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>59 310,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 806,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état V-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

## II - EXECUTION BUDGETAIRE

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

II  
A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	12 394,00	11 633,03	0,00	11 633,03	93,86	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	46 232,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>58 626,36</b>	<b>11 633,03</b>	<b>0,00</b>	<b>11 633,03</b>	<b>19,84</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	7 538,60	7 538,60	0,00	7 538,60	100,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	36 280,00	36 280,00	0,00	36 280,00	100,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>102 444,96</b>	<b>55 451,63</b>	<b>0,00</b>	<b>55 451,63</b>	<b>54,13</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	29 504,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>29 504,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>131 948,96</b>	<b>55 451,63</b>	<b>0,00</b>	<b>55 451,63</b>	<b>42,03</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>131 948,96</b>	<b>55 451,63</b>	<b>0,00</b>	<b>55 451,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



## II – EXECUTION BUDGETAIRE

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II  
A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	241 529,00	241 609,93	0,00	241 609,93	100,03	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,14	0,00	0,14	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>241 529,00</b>	<b>241 610,07</b>	<b>0,00</b>	<b>241 610,07</b>	<b>100,03</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>241 529,00</b>	<b>241 610,07</b>	<b>0,00</b>	<b>241 610,07</b>	<b>100,03</b>	<b>0,00</b>
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>241 529,00</b>	<b>241 610,07</b>	<b>0,00</b>	<b>241 610,07</b>	<b>100,03</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>53 770,96</b>					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>295 299,96</b>	<b>241 610,07</b>	<b>0,00</b>	<b>241 610,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040



**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
211722	Bois et forêts		2 965,92		2 965,92	
total opération n° 22	Opération d'équipement n° 22	5 920,00	2 965,92		2 965,92	2 954,08
211723	Bois et forêts		10 309,62		10 309,62	
total opération n° 23	Opération d'équipement n° 23	53 390,00	10 309,62		10 309,62	43 080,38
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>59 310,00</b>	<b>13 275,54</b>		<b>13 275,54</b>	<b>46 034,46</b>
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
<b>Total des dépenses financières</b>						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>59 310,00</b>	<b>13 275,54</b>		<b>13 275,54</b>	<b>46 034,46</b>
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>						

<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>	
<b>Dépenses d'investissement - Vue détaillée</b>	
	<b>II</b>
	<b>B1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		59 310,00	13 275,54		13 275,54	46 034,46
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>						
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		59 310,00	13 275,54		13 275,54	46 034,46





<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>						
<b>Recettes d'investissement - Vue détaillée</b>						
						<b>II</b>
						<b>B2</b>
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement	29 806,00				29 806,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>29 806,00</b>				<b>29 806,00</b>
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	29 504,00				
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>29 504,00</b>				<b>29 504,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>59 310,00</b>				<b>59 310,00</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>						
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>59 310,00</b>				<b>59 310,00</b>

**II – EXECUTION BUDGETAIRE**  
**OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

**II**  
**C1**

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22(1)**  
**LIBELLE : Travaux forestiers**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)		Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>			A			B	
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 920,00	2 965,92	0,00	2 159,00	2 965,92	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	5 920,00	2 965,92		2 159,00	2 965,92	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00



Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>		0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Solde du financement (7)</b>						
Recettes – Dépenses		C - A	Pour l'exercice	D - B	En cumulé	
			-2 965,92			-2 965,92

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
**OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

II  
C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23(1)**  
**LIBELLE : PLAN RELANCE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>			A			B	
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 390,00	10 309,62	0,00	40 080,38	10 309,62	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	10 309,62	0,00	0,00	10 309,62	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	10 309,62		0,00	10 309,62	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	53 390,00	0,00	0,00	40 080,38	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	53 390,00	0,00		40 080,38	0,00	0,00



Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>		29 806.00	0,00	0,00	29 806.00	D	0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	29 806.00	0,00	0,00	29 806.00		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	29 806.00	0,00		29 806.00		0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Solde du financement (7)</b>							
<b>Recettes – Dépenses</b>		<b>C - A</b>	<b>Pour l'exercice</b>		<b>D - B</b>	<b>En cumulé</b>	
			-10 309,62				-10 309,62

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

		II		D1		
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
611	Contrats de prestations de services		2 820,60		2 820,60	
623	Publicité, publications, relations publiques		706,40	213,20	493,20	
6281	Concours divers (cotisations...)		665,76		665,76	
6282	Frais de gardiennage		7 653,47		7 653,47	
total chapitre 011	Charges à caractère général	12 394,00	11 846,23	213,20	11 633,03	760,97
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés					
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	46 232,36				46 232,36
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>58 626,36</b>	<b>11 846,23</b>	<b>213,20</b>	<b>11 633,03</b>	<b>46 993,33</b>
total chapitre 66	Charges financières					
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		7 538,60		7 538,60	
total chapitre 67	Charges spécifiques	7 538,60	7 538,60		7 538,60	
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement		36 280,00		36 280,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	36 280,00	36 280,00		36 280,00	
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>102 444,96</b>	<b>55 664,83</b>	<b>213,20</b>	<b>55 451,63</b>	<b>46 993,33</b>
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	29 504,00				
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>29 504,00</b>				<b>29 504,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>131 948,96</b>	<b>55 664,83</b>	<b>213,20</b>	<b>55 451,63</b>	<b>76 497,33</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté						
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>131 948,96</b>	<b>55 664,83</b>	<b>213,20</b>	<b>55 451,63</b>	<b>76 497,33</b>

**II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**  
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

		II				D2	
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 013	Atténuations de charges						
7022	Coupes de bois		228 589,00		228 589,00		
7025	Taxes d'affouage		2 343,00	66,00	2 277,00		
7035	Locations de droits de chasse et de pêche		10 743,93		10 743,93		
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	241 529,00	241 675,93	66,00	241 609,93	-80,93	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)						
total chapitre 731	Fiscalité locale						
total chapitre 74	Dotations et participations						
7588	Autres produits divers de gestion courante		0,14		0,14		
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante		0,14		0,14	-0,14	
total des recettes de gestion des services		241 529,00	241 676,07	66,00	241 610,07	-81,07	
total chapitre 76	Produits financiers						
total chapitre 77	Produits spécifiques						
total chapitre 78	Reprises sur provisions						
total des recettes réelles et mixtes		241 529,00	241 676,07	66,00	241 610,07	-81,07	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections						
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement						
total des recettes d'ordre de fonctionnement							
total des recettes de fonctionnement de l'exercice		241 529,00	241 676,07	66,00	241 610,07	-81,07	
002 Résultat de fonctionnement reporté		53 770,96					
total des recettes de la section de fonctionnement		295 299,96	241 676,07	66,00	241 610,07	53 689,89	

## III – ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		754 346,17		754 346,17	741 070,63
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (1)</b>		<b>754 346,17</b>		<b>754 346,17</b>	<b>741 070,63</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		159 297,85	36 280,00	123 017,85	59 365,17
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		150 878,67		150 878,67	
Créances sur budgets annexes		382,52		382,52	126,68
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					



**III - ÉTATS FINANCIERS**  
Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		3 10 559,04	36 280,00	274 279,04	59 491,85
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>1 064 905,21</b>	<b>36 280,00</b>	<b>1 028 625,21</b>	<b>800 562,48</b>



## III - ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

III  
A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		184,46	184,46
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		288 805,68	288 805,68
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-385,03	-385,03
RÉSERVES		130 622,85	130 622,85
REPORT A NOUVEAU		53 770,96	62 575,29
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		186 158,44	-8 804,33
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		321 842,67	321 842,67
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>		<b>981 000,03</b>	<b>794 841,59</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>			
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>			
<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 648,18	
Dettes fiscales et sociales		42 977,00	
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III - ÉTATS FINANCIERS			
Bilan (en euros)			
			III
			A
<b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>	Note	Exercice N	Exercice N-1
Dettes sur budgets annexes			1 689,89
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>		47 625,18	5 720,89
<b>TRÉSORERIE</b>			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>			
<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>		47 625,18	5 720,89
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>		1 028 625,21	800 562,48



<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	
	<b>III</b>
	<b>B</b>

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>				
Ventes de biens ou prestations de services		241 609,93		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		0,14		
Production stockée et immobilisée				
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)</b>		<b>241 610,07</b>		
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Achats et charges externes		11 633,03		
Charges de personnel				
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>				
<i>Dont charges sociales</i>				
Indemnités des élus (et membres du CESR)		7 538,60		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)				
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		36 280,00		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>				<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>				<b>B</b>
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>		55 451,63		
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>				
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
Autres charges				
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>				
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>		186 158,44		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>				
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )</b>		186 158,44		



<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	
Annexe	III C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



**État des Contrôles du Compte Financier**

Cet état ne contient pas d'information.



<b>V - ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Date d'édition : 13/03/2023

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

Mme Sylvie DIEUDONNE

du 01/01/2022

au 13/03/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

CLAUDEL Cyrille (1006499714-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A DDFIP DES VOSGES, le 14/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

DIEUDONNE Sylvie (1017188619-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A EPINAL, le 17/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A, le





**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**B1.1**

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**B1.2**

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

**Budget forêt - Budget forêt - CFU - 2022**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>0,00</b>									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.  
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.  
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**  
**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00		0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00		0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00		0,00
1675 Dettes pour MEFP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00		0,00
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00		0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## Budget forêt - Budget forêt - CFU - 2022

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**B1.3**

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV**  
**B1.4**

**TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou investissement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros	0	0,00	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0	0,00	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros	0	0,00	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0	0,00	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0	0,00					0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**  
**B1.5**

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
Taux fixe (total)												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**  
**B1.5**

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8) Avant opération / après opération de couverture / de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
<b>Total</b>						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice		
	Année (5)	Profil (5)							Type de taux (7)		Index de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)		Capital	
									Type de taux (7)	Index de taux (8)								
Total des dépenses au c/166					0,00	0,00							0,00				0,00	
Refinancement de dette (3)																		
Total des recettes au c/166					0,00	0,00											0,00	
Refinancement de dette (4)																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quité.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quité.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66114 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

**IV**  
**B1.7**

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)					
					Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actu. (3)	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actu.			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
Total										0,00	0,00			0,00	0,00	0,00				

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe - V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)						
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Intérêts (3)	Dont	
TOTAL					Intérêts	Capital
Autres des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661 11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**IV**  
**B1.9**

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>		<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
€	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES**

**IV**  
**B3.1**

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)			
		Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + B - C
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS**

**IV**  
**B7.1**

**ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : Variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

**IV**  
**B7.2**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b> <b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b> <b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b> <b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

**IV**  
**B8.1.1**

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires TOTAL GENERAL	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPCI,...)	0,00	
Autres	0,00	

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

**IV**  
**B8.2**

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Designation du credit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant	Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B8.3</b>

**ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

**IV**  
**B8.4**

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>				0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
	<b>8018 Autres engagements donnés</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Au profit d'organismes publics</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

**IV**  
**B8.5**

**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL						
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**IV**  
**B9**

**ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV  
B9

## ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif;

TECH : Technique;

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain);

S : Social;

MS : Médico-social;

MT : Médico-technique;

SP : Sportif;

CULT : Culturel;

ANIM : Animation;

PM : Police;

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meff du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

3-3-2\* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité;

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement temporaire d'activité;

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...);

3-2 : vacance temporaire d'un emploi;

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes;

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient;

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %;

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %;

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public;

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel;

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C;

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**IV**  
**B10**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**  
**C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES - EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES**

**IV**  
**C1.1**

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
		0,00	0,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678	Autres emprunts	0,00	0,00
1681		0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
		<b>Op. de l'exercice</b>	<b>TOTAL</b>
		<b>I</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>		0,00	42 239,38
		42 239,38	42 239,38
		Restes à réaliser en dépenses au 31/12	
		0,00	
		Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	
		0,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – RECETTES**

**IV**  
**C1.2**

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>29 504,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	10221	0,00	0,00
10222	10222	0,00	0,00
10226	10226	0,00	0,00
10228	10228	0,00	0,00
13146	13146	0,00	0,00
13156	13156	0,00	0,00
13246	13246	0,00	0,00
13256	13256	0,00	0,00
138	138	0,00	0,00
26...	26...	0,00	0,00
27...	27...	0,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>29 504,00</b>	<b>0,00</b>
15...	15...	0,00	0,00
169	169	0,00	0,00
26...	26...	0,00	0,00
27...	27...	0,00	0,00
28...	28...	0,00	0,00
29...	29...	0,00	0,00
31...	31...	0,00	0,00
33...	33...	0,00	0,00
35...	35...	0,00	0,00
39...	39...	0,00	0,00
481...	481...	0,00	0,00
49...	49...	0,00	0,00
59...	59...	0,00	0,00
024	024	0,00	0,00
021	021	0,00	0,00

Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL
III				IV

Budget forêt - Budget forêt - CFU - 2022

Total ressources propres disponibles	0,00	29 806,00	0,00	29 806,00
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>				
<b>Ressources propres disponibles</b>				
<b>Solde</b>				
			<b>Montant</b>	
			II	42 239,38
			IV	29 806,00
			V = IV - II (5)	-12 433,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

**C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV	IV – ANNEXES
C2.2	ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

**C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>D1</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité soustrait un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**D – AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**IV  
D2.1**

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

## BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2022

09404 - FORETS-CHATEL-SUR-MOSELLE

Exercice : 2022

BA de CHATEL-SUR-MOSELLE

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		184,46						184,46		184,46
	Sous Total compte 102		184,46						184,46		184,46
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		130 622,85						130 622,85		130 622,85
	Sous Total compte 106		130 622,85						130 622,85		130 622,85
	Sous Total compte 10		130 807,31						130 807,31		130 807,31
110	Report à nouveau (solde créditeur)		62 575,29	8 804,33				8 804,33	62 575,29		53 770,96
	Sous Total compte 11		62 575,29	8 804,33				8 804,33	62 575,29		53 770,96
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	8 804,33			8 804,33			8 804,33	8 804,33		
	Sous Total compte 12	8 804,33			8 804,33			8 804,33	8 804,33		
1321	Etat et établissements nationaux		274 061,95						274 061,95		274 061,95
1323	Départements		3 018,49						3 018,49		3 018,49
1327	Budget communautaire et fonds structurel		11 725,24						11 725,24		11 725,24
	Sous Total compte 132		288 805,68						288 805,68		288 805,68
	Sous Total compte 13		288 805,68						288 805,68		288 805,68
181	Compte de liaison : affectation à... (pu		321 842,67						321 842,67		321 842,67
	Sous Total compte 18		321 842,67						321 842,67		321 842,67
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	385,03						385,03			385,03
	Sous Total compte 19	385,03						385,03			385,03
	Total classe 1	9 189,36	804 030,95	8 804,33	8 804,33			17 993,69	812 835,28	385,03	795 226,62
2113	Terrains aménagés autres que voirie	4 960,00						4 960,00		4 960,00	
2117	Bois et forêts	736 110,63				13 275,54		749 386,17		749 386,17	
	Sous Total compte 211	741 070,63				13 275,54		754 346,17		754 346,17	
	Sous Total compte 21	741 070,63				13 275,54		754 346,17		754 346,17	
	Total classe 2	741 070,63				13 275,54		754 346,17		754 346,17	
4011	Fournisseurs			13 910,38	13 910,38			13 910,38	13 910,38		
	Sous Total compte 401			13 910,38	13 910,38			13 910,38	13 910,38		
4041	Fournisseurs d'immobilisations			9 346,51	13 994,69			9 346,51	13 994,69		4 648,18

## BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2022

09404 - FORETS-CHATEL-SUR-MOSELLE

Exercice : 2022

BA de CHATEL-SUR-MOSELLE

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 404			9 346,51	13 994,69			9 346,51	13 994,69		
	Sous Total compte 40			23 256,89	27 905,07			23 256,89	27 905,07		
411	Redevables	7 538,60		287 393,73	171 904,88			294 932,33	171 904,88	123 027,45	
415	Traites de coupe de bois (régime foresti	5 1 826,57			15 556,17			5 1 826,57	15 556,17	36 270,40	
4161	Créances douteuses			165,00	165,00			165,00	165,00		
	Sous Total compte 416			165,00	165,00			165,00	165,00		
	Sous Total compte 41		59 365,17		187 626,05			346 923,90	187 626,05	159 297,85	
44551	T.V.A. à décaisser			4 031,00	42 977,00			4 031,00	47 008,00		42 977,00
	Sous Total compte 4455			4 031,00	42 977,00			4 031,00	47 008,00		42 977,00
44562	T.V.A. sur immobilisations				719,15			719,15	719,15		
44566	T.V.A. sur autres biens et services			2 064,64	2 064,64			2 064,64	2 064,64		
	Sous Total compte 4456			2 783,79	2 783,79			2 783,79	2 783,79		
44571	T.V.A. collectée			45 718,00	45 718,00			45 718,00	45 718,00		
	Sous Total compte 4457			45 718,00	45 718,00			45 718,00	45 718,00		
	Sous Total compte 445		4 031,00		91 478,79			52 532,79	95 509,79		42 977,00
	Sous Total compte 44		4 031,00		52 532,79			52 532,79	95 509,79		42 977,00
45101	Compte de rattachement avec... (à subdiv			179 877,45	27 308,89			179 877,45	28 998,78	150 878,67	
	Sous Total compte 451			179 877,45	27 308,89			179 877,45	28 998,78	150 878,67	
	Sous Total compte 45			179 877,45	27 308,89			179 877,45	28 998,78	150 878,67	
466	Excédents de versement			21,00	21,00			21,00	21,00		382,52
46721	Débiteurs divers - Amiable			511,68	255,84			638,36	255,84		382,52
	Sous Total compte 4672			511,68	255,84			638,36	255,84		382,52
	Sous Total compte 467			511,68	255,84			638,36	255,84		382,52
	Sous Total compte 46			532,68	276,84			659,36	276,84		382,52
471411	Excédent à réimputer - Personnes physique			21,00	21,00			21,00	21,00		
	Sous Total compte 47141			21,00	21,00			21,00	21,00		
	Sous Total compte 4714			21,00	21,00			21,00	21,00		

## BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2022

09404 - FORETS-CHATEL-SUR-MOSELLE

Exercice : 2022

BA de CHATEL-SUR-MOSELLE

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra			34 065,45	34 065,45			34 065,45	34 065,45		
	<b>Sous Total compte 4717</b>			<b>34 065,45</b>	<b>34 065,45</b>			<b>34 065,45</b>	<b>34 065,45</b>		
4718	Autres recettes à régulariser			47 065,35	47 065,35			47 065,35	47 065,35		
	<b>Sous Total compte 471</b>			<b>81 151,80</b>	<b>81 151,80</b>			<b>81 151,80</b>	<b>81 151,80</b>		
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			0,49	0,49			0,49	0,49		
	<b>Sous Total compte 478</b>			<b>0,49</b>	<b>0,49</b>			<b>0,49</b>	<b>0,49</b>		
	<b>Sous Total compte 47</b>			<b>81 152,29</b>	<b>81 152,29</b>			<b>81 152,29</b>	<b>81 152,29</b>		
4911	Dépreciations des comptes de redevables			36 280,00	36 280,00			36 280,00	36 280,00		
	<b>Sous Total compte 491</b>			<b>36 280,00</b>	<b>36 280,00</b>			<b>36 280,00</b>	<b>36 280,00</b>		
	<b>Sous Total compte 49</b>			<b>36 280,00</b>	<b>36 280,00</b>			<b>36 280,00</b>	<b>36 280,00</b>		
	<b>Total classe 4</b>	<b>59 491,85</b>	<b>5 720,89</b>	<b>624 910,83</b>	<b>452 027,93</b>			<b>684 402,68</b>	<b>457 748,82</b>	<b>310 559,04</b>	<b>83 905,18</b>
611	Contrats de prestations de services					2 820,60		2 820,60		2 820,60	
	<b>Sous Total compte 61</b>					<b>2 820,60</b>		<b>2 820,60</b>		<b>2 820,60</b>	
623	Publicité, publications, relations publi					706,40	213,20	706,40	213,20	493,20	
6281	Concours divers (cotisations...)					665,76		665,76		665,76	
6282	Frais de gardiennage					7 653,47		7 653,47		7 653,47	
	<b>Sous Total compte 628</b>					<b>8 319,23</b>		<b>8 319,23</b>		<b>8 319,23</b>	
	<b>Sous Total compte 62</b>					<b>9 025,63</b>	<b>213,20</b>	<b>9 025,63</b>	<b>213,20</b>	<b>8 812,43</b>	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					7 538,60		7 538,60		7 538,60	
	<b>Sous Total compte 67</b>					<b>7 538,60</b>		<b>7 538,60</b>		<b>7 538,60</b>	
681	Dotations aux amortissements, aux dépréc					36 280,00		36 280,00		36 280,00	
	<b>Sous Total compte 68</b>					<b>36 280,00</b>		<b>36 280,00</b>		<b>36 280,00</b>	
	<b>Total classe 6</b>					<b>55 664,83</b>	<b>213,20</b>	<b>55 664,83</b>	<b>213,20</b>	<b>55 451,63</b>	
7022	Coupes de bois						228 589,00		228 589,00		228 589,00
7025	Taxes d'affouage					66,00	2 343,00	66,00	2 343,00		2 277,00
	<b>Sous Total compte 702</b>					<b>66,00</b>	<b>230 932,00</b>	<b>66,00</b>	<b>230 932,00</b>		<b>230 866,00</b>
7035	Locations de droits de chasse et de pêch						10 743,93		10 743,93		10 743,93

## BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2022

09404 - FORETS-CHATEL-SUR-MOSELLE

Exercice : 2022

BA de CHATEL-SUR-MOSELLE

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 703										
	Sous Total compte 70					66,00	241 675,93	66,00	241 675,93	10 743,93	241 609,93
	Autres produits divers de gestion couran					0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14
7588	Sous Total compte 758					0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14
	Sous Total compte 75					0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14
	Total classe 7					66,00	241 676,07	66,00	241 676,07		241 610,07
	Total général	809 751,84	809 751,84	633 715,16	460 832,26	69 006,37	241 889,27	1 512 473,37	1 512 473,37	1 120 741,87	1 120 741,87

V	ARRÊTE ET SIGNATURES
A	ARRÊTE ET SIGNATURES

Commune Châtel-sur-Moselle **2022**

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 16  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES :  
 Pour : 16  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2023

Présenté par Madame la Maire (1),  
 A Châtel-sur-Moselle, le 13/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Châtel-sur-Moselle, le 13/04/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. BALDUCCI Dominique	
M. BORNE Alain	
M. BOUSQUET Jean-Pierre	
M. GRAMMONT Jean-Michel	
M. GRANDÉMANGE Alain	
M. GUÉRIN Patrick	
M. LEVEQUE Eric	
M. NONNENMACHER Christophe donne pouvoir à Mme PIAGET Françoise	
M. POTHIER Loïc	
M. TOUSSAINT André	
Mme BONINI Stéphanie	
Mme EHRET Andrée donne pouvoir à M. POTHIER Loïc	
Mme EMERAUX Céline	
Mme GENUY Angélique	
Mme GIROUX Patricia	
Mme LOMBART Isabelle donne pouvoir à M. BORNE Alain	
Mme MISMER Murielle	
Mme PIAGET Françoise	
Mme THIERIOT Jacqueline	

Certifié exécutoire par Madame la Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Châtel-sur-Moselle, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président » : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...  
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...